



2021 ▶ 2022



Ville de Dunkerque
www.ville-dunkerque.fr



3 ➤ 4 ans

L'enfant doit être propre.



BABY SPORT

Lundi ↗ Salle du Torpilleur
⌚ 17 h 15 > 18 h (A2101)

Mercredi ↗ Dojo Dumez
⌚ 10 h > 10 h 45 (A2102)

BABY GYM

Mercredi ↗ Salle Deleersnyder
⌚ 10 h > 10 h 45 (A2104)
⌚ 11 h > 11 h 45 (A2103)



4 ➤ 5 ans

MULTISPORTS

Mercredi ↗ Salle Torpilleur
⌚ 15 h 30 > 16 h 30 (A2109)

Jeudi ↗ Salle du Carré de la Vieille
⌚ 17 h 15 > 18 h 15 (A2110)



4 ➤ 5 ans

JEUX AQUATIQUES



INSCRIPTION PAR TRIMESTRE

1^{er} trimestre

⌚ 13 sept. > 4 déc. 2021

2^e trimestre

⌚ 6 déc. > 26 mars 2022

3^e trimestre

⌚ 28 mars > 25 juin 2022

Lundi ➞ Piscine Paul Asseman

⌚ 17 h > 17 h 30 (1^{er} tri. A2112), (2^e tri. A2113),
(3^e tri. A2114)

Mardi ➞ Piscine Deleersnyder

⌚ 16 h 45 > 17 h 15 (1^{er} tri. A2115), (2^e tri. A2116),
(3^e tri. A2117) ⌚ 17 h 15 > 17 h 45 (1^{er} tri. A2118),
(2^e tri. A2119), (3^e tri. A2120)

Jeudi ➞ Piscine Deleersnyder

⌚ 17 h 15 > 17 h 45 (1^{er} tri. A2121), (2^e tri.. A2122),
(3^e tri. A2123)

Vendredi ➞ Piscine Deleersnyder

⌚ 17 h 15 > 17 h 45 (1^{er} tri. A2124), (2^e tri. A2125),
(3^e tri. A2126)

5 ➤ 6 ans

ROLLERS



Lundi ➞ Salle du Carré de la Vieille

⌚ 17 h 15 > 18 h 15 (A2105)



GYMNASTIQUE

Vendredi ➞ Salle Deleersnyder

⌚ 17 h 15 > 18 h 15 (A2106)

5 ➤ 6 ans

MULTISPORTS



Mercredi @ Salle Dumez
⌚ 11 h > 12 h (A2108)

Vendredi @ Salle du Carré de la Vieille
⌚ 17 h 15 > 18 h 15 (A2111)

BASKET

Mercredi @ Salle Kléber
⌚ 9 h 15 > 10 h 15 (A2128)

Mercredi @ Salle du Torpilleur
⌚ 14 h 15 > 15 h 15 (A2129)



6 ➤ 7 ans

BOXE

Lundi @ Salle du Grand Large
⌚ 17 h 15 > 18 h 15 (A2127)



6 ➤ 8 ans ATHLÉTISME

Mercredi @ Stade Kathrine Switzer
et salle Gaspard Malo
⌚ 10 h > 11 h 15 (A2132)

6 > 9 ans

ACTIVITÉS AQUATIQUES



Lundi ↗ Piscine Georges Guynemer
⌚ 16 h 50 > 17 h 20

INSCRIPTION PAR SEMESTRE

1^{er} semestre

⌚ 13 sept. 2021 > 3 fév. 2022 (A2130)

2^e semestre

⌚ 21 fév. > 22 juin 2022 (A2131)

GYMNASTIQUE

Mardi ↗ Salle Deleersnyder
⌚ 17 h 15 > 18 h 15 (A2133)

Jeudi ↗ Salle Deleersnyder
⌚ 17 h 15 > 18 h 15 (A2134)



SPORTS DE RAQUETTES

Padel, tennis, badminton, squash

Mercredi ↗ Complexe de tennis de la Licorne
⌚ 14 h > 15 h 30 (A2135)

MULTISPORTS

Jeudi ↗ Salle du Carré de la Vieille
⌚ 17 h 15 > 18 h 15 (A2137)

Vendredi ↗ Salle Narcisse Bailleul
⌚ 17 h > 18 h (A2107)



6 ➤ 9 ans

ROLLERS

Mercredi ◉ Salle du Carré de la Vieille
⌚ 14 h > 15 h 15 (A2136)



6 ➤ 10 ans



Spécial « Parents et enfants » MULTISPORTS

Lundi ◉ Salle du Fort Louis
⌚ 17 h 30 > 18 h 30 (A2138)

7 ➤ 11 ans

MULTISPORTS

Mercredi ◉ Salle Dumez
⌚ 9 h 30 > 12 h (A2139)

Mercredi ◉ Salle du Carré de la Vieille
⌚ 15 h 30 > 17 h (A2140)

Jeudi ◉ Salle Narcisse Bailleul
⌚ 17 h > 18 h (A2141)



7 ➤ 11 ans

TENNIS

Lundi ➔ Complexe de tennis des Stades de Flandres
⌚ 17 h 30 > 18 h 30 (A2142)



ACTIVITÉS AQUATIQUES

Mercredi ➔ Piscine Georges Guynemer
⌚ 15 h 30 > 16 h 30

INSCRIPTION PAR SEMESTRE

1^{er} semestre

⌚ 15 sept. 2021 > 5 fév. 2022 (A2143)

2^e semestre

⌚ 23 fév. > 23 juin 2022 (A2144)



Savoir nager 25m
ventral et dorsal nécessaire

9 ➤ 11 ans

ATHLÉTISME

Mercredi ➔ Salle Kathrine Switzer et
salle Gaspard Malo
⌚ 11 h 30 > 13 h (A2145)



9 ➤ 14 ans

ROLLERS & MULTISPORTS

Mercredi ➔ Salle du Carré de la Vieille
⌚ 17 h 15 > 18 h 30 (A2147)



Test 50m + aisance aquatique nécessaires
SAUVETAGE SPORTIF

Mercredi ➔ Piscine Paul Asseman
⌚ 15 h > 17 h (A2146)

10 ➤ 16 ans

SPORTS DE RAQUETTES

Padel, tennis, badminton, squash

Mercredi ➔ Complexe de tennis de la Licorne
⌚ 15 h 30 > 17 h (A2148)



Sport Pass CLUB'S

6 ➤ 9 ans HANDBALL

Mercredi ➤ Stades de Flandres
⌚ 11 h 45 > 13 h (A2151)

Samedi ➤ Stades de Flandres
⌚ 9 h 30 > 11 h (A2152)



8 ➤ 12 ans TENNIS

Lundi ➤ Complexe de Tennis Licorne
⌚ 17 h 30 > 18 h 30 (A2153)



4 > 17 ans RUGBY

Stade G. Nowe (Saint-Pol-sur-Mer)

4 > 12 ans

Mercredi ◉ 17 h 30 > 19 h (A21106) **Samedi** ◉ 10 h > 12 h (A2150)

13 > 15 ans

Mardi ◉ 18 h 30 > 20 h 30 (A2154) **Jeudi** ◉ 18 h 30 > 20 h 30 (A2155)

16 > 17 ans

Mercredi ◉ 19 h > 21 h (A2156) **Vendredi** ◉ 19 h > 21 h (A2157)



8 > 14 ans TENNIS DE TABLE

Mercredi ◉ Salle Verrière
◉ 14 h > 16 h (A2158)



JUDO 7 > 12 ans

Dojo Dumez

7 > 8 ans

Mercredi ◉ 15 h 30 > 17 h (A2171)

9 > 12 ans

Mercredi ◉ 17 h > 18 h 30 (A2172)



9 > 17 ans BASE BALL

Stade des Maraîchers du 15 sept. au 2 oct. 2021
et du 23 fév. au 25 juin 2022
Salle Jean-Zay du 10 nov. au 3 fév. 2022

9 > 12 ans

Samedi ↗ 14 h > 16 h (A2160)

Stade des Maraîchers

13 > 15 ans

Samedi ↗ 16 h > 18 h (A2161)

16 > 17 ans

Mercredi ↗ 18 h 30 > 20 h 30 (A2162)



5 > 13 ans HOCKEY SUR GAZON

Terrain synthétique de la Licorne

5 > 7 ans

Samedi ↗ 10 h 30 > 12 h (A2164)

8 > 13 ans

Vendredi ↗ 18 h > 19 h 30 (A2165)

10 > 14 ans BOXE ÉDUCATIVE

Mercredi ↗ Salle du Grand Large
↗ 17 h 30 > 18 h 30 (A2163)





8 > 11 ans VOLLEY BALL

Mercredi @ Salle Jean Bart
@ 16 h 30 > 18 h (A21105)



7 > 11 ans TENNIS

Jeudi @ SMPS Tennis
@ 17 h > 18 h (A2173)



9 > 15 ans AVIRON

Mercredi @ Base nautique
Stéphane Ardaens
@ 13 h 30 > 15 h 30 (A2174)



Test aisance aquatique nécessaire



9 > 11 ans PÉTANQUE

Jeudi @ Bouleodrome place Paul Asseman
@ 18 h 15 > 19 h 15 (A2166)



6 ➔ 15 ans ROLLERS

- Samedi** ➔ 14 h > 16 h
⇒ Salle de l'Europe
- 6 > 14 ans
- ⇒ **Initiation roller** (A2168)
- 6 > 10 ans
- ⇒ **Roller et roller hockey** (A2167)
- 10 > 15 ans
- ⇒ **Perfectionnement roller hockey** (A2170)

LES ÉQUIPEMENTS

PETITE-SYNTHÉ

Base nautique
Stéphane Ardaens
56 rue des Scieries

SMPS Tennis
Rue de Nancy

Salle du Torpilleur
Impasse Ardaens

Salle Jean Zay
Rue Jean Zay

Piscine
Georges Guynemer
28 B rue Tornegat

Salle et dojo Dumez
Rue Louis Dumez

Salle de l'Europe
Rue du Banc Vert

DUNKERQUE-CENTRE

Salle du Carré
de la Vieille
Rue du 11 Novembre

Salle Jean Bart
Rue du 110^e Régiment
d'Infanterie

Salle du Grand Large
Place de l'Ajustage

Salle du Fort Louis
Rue du Fort Louis

Salle Gaspard Malo
Boulevard de l'Europe

Salle Kléber
Boulevard du 8 Mai 1945

Complexe de la Licorne
Avenue des Sports

Stade Kathrine Switzer
Boulevard de l'Europe

ROSENDÉ
Salle Verrière
Rue Chanzy

Salle Narcisse Bailleul
(derrière l'école Betti-
gnies)
Rue Claeymann

Stade des
Maraîchers
Quai des Maraîchers

Stades de Flandres
(tennis) - rue A. Mahieu
Avenue de Rosendaël

SAINT-POL-SUR-MER
Stade Guy Nowé -
Centre Romain Rolland
92 avenue Maurice
Berteaux

MALO-LES-BAINS

Piscine Paul Asseman
Place Paul Asseman

Salle et piscine
Deleersnyder
Rue des Poilus

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Via le site de la ville,
www.ville-dunkerque.fr
à partir du
Samedi 4 septembre - 14 h

- ⦿ Ou possibilité de rendez-vous
à partir du **Mardi 7 septembre**
- ⦿ Direction des Sports
287 avenue de Rosendaël
Tél. 03 28 59 00 00

Communes associées

Les tarifs sont dégressifs et calculés en fonction des revenus des familles. Le quotient calculé par la Caisse d'Allocations Familiales détermine la catégorie tarifaire applicable.

Les familles non répertoriées à la CAF auront éventuellement accès à la tarification dégressive sur production des pièces administratives nécessaires à ce calcul (avis d'imposition). En leur absence, la tarification maximum sera appliquée.

Les règlements acceptés : espèces, chèque à l'ordre de l'agent comptable de la régie Sport-Pass, chèques vacances et coupons Sports, passeport senior.

Pièces à fournir

- ⦿ Carte de quotient CAF (moins de 3 mois) ou dernier avis d'imposition ou de non-imposition (pour les dunkerquois(es) uniquement sauf T11)
- ⦿ Livret de famille pour les mineurs

ATTENTION !
aucune inscription
ne sera prise en compte
en cas de dossier incomplet.

TARIFS pour 1 activité par semaine

QF	Tarif	
0<200	6,10 €	T1
201<400	9,20 €	T2
401<600	12,20 €	T3
601<800	16,30 €	T4
801<1000	20,40 €	T5
1001<1200	26,50 €	T6
1201<1400	32,60 €	T7
1401<1600	39,80 €	T8
1601<1800	43,90 €	T9
1801 et +	46,90 €	T10
Extérieur DK	81,60 €	T11

Tarifs Dunkerque,
Saint-Pol-sur-Mer et Fort-Mardyck





RÈGLEMENT

Art. 1 @ Objectifs des activités Sport-Pass

Les activités Sport-Pass permettent au public dès l'âge de 3 ans d'accéder à une pratique sportive encadrée par une équipe d'éducateurs et d'animateurs sportifs diplômés d'Etat, et de s'initier aux activités sportives de leur choix du lundi au samedi, et cela durant toute l'année scolaire.

Art. 2 @ Inscription

L'inscription est prise en compte sur présentation complète des pièces et documents à fournir. Les inscriptions se font uniquement selon les modalités indiquées dans la plaquette.

Art. 3 @ Validité de l'inscription

Les activités ont lieu en périodes scolaires du lundi 13 septembre 2021 jusqu'au samedi 24 juin 2022.

Art. 4 @ Charte de bonne conduite

En cas de manque de respect envers l'éducateur ou les autres enfants, ou de dégradation de l'équipement, l'éducateur peut refuser d'admettre un participant aux activités sportives.

Art. 5 @ Respect des horaires

Il est demandé aux participants d'arriver dans les salles aux horaires précis et de venir les rechercher à l'heure exacte de la fin de l'activité.

Art. 6 @ Santé - Sécurité

- Prévention

Toute particularité sur l'état de santé sera signalée aux responsables de l'activité. L'éducateur sera habilité à refuser un participant dont l'état de santé, avant le début de la séance, serait visiblement altéré.

Art. 7 @ Tenue de sport

Une tenue propre et adaptée à l'activité est exigée afin de respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Art. 8 @ Le port de lunettes et de bijoux

Pour des raisons de sécurité, nous conseillons de retirer les lunettes et les bijoux pouvant occasionner des blessures.

Art. 9 @ Perte et vol

La ville de Dunkerque décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur ou personnels.

Art. 10 @ Arrivée des enfants

Les enfants seront acceptés dans les vestiaires cinq minutes avant le début de l'activité.

La ville de Dunkerque décline toute responsabilité en dehors des heures d'ouverture des activités Sport-Pass.

Art. 11 @ Déroulement de l'activité

Il est demandé aux parents de s'assurer de la présence de l'éducateur sur le lieu de l'activité avant de laisser leur enfant devant la salle de sport. En effet, des raisons exceptionnelles peuvent empêcher le déroulement de l'activité.

Art. 12 @ Absences

Après 3 absences non signalées par mail sportpass@ville-dunkerque.fr, ou par téléphone au 03 28 59 00 00 la direction des sports peut annuler l'inscription de votre enfant dans l'activité.

Art. 13 @ Photos

Lors des activités, des photos peuvent être réalisées à des fins didactiques et de communication par la ville de Dunkerque.

Art. 14 @ Communication

L'envoi d'informations relatives au programme Sport-Pass peut être effectué par le biais de SMS et de courriels.



INSCRIPTIONS EN LIGNE

Via le site de la ville,
www.ville-dunkerque.fr
à partir du
Samedi 4 septembre - 14 h

DISPONIBLE ÉGALEMENT :
SPORT PASS 16-25 ANS & ADULTES

Renseignements

Direction des Sports ☎ 287 avenue de Rosendaël -
59240 Dunkerque ☎ 03 28 59 00 00

